

# La photo révèle les doutes

**Grand Conseil ■ Les élus prennent acte du rapport 2002 sur l'aménagement du territoire sans débordement de joie**

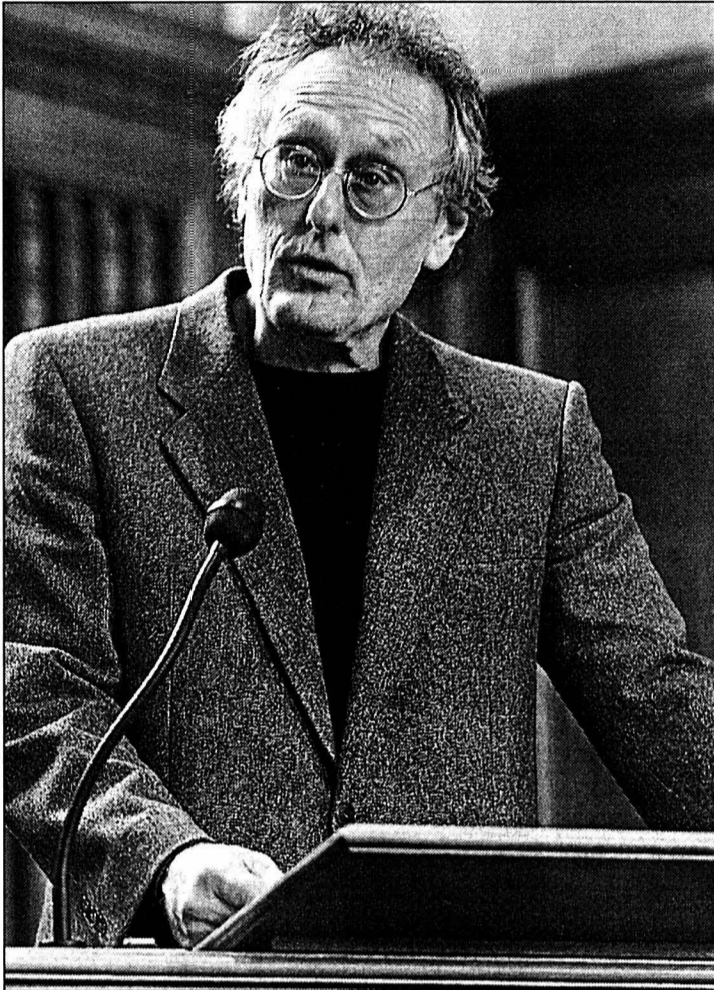
Par **Stéphane Devaux**

Pour qu'une photo plaise à tout le monde, il faut vraiment qu'elle soit réussie. Celle qu'a tirée du canton de Neuchâtel le Service d'aménagement du territoire l'est-elle? A considérer la large majorité qu'elle a recueillie hier devant le Grand Conseil – il a pris acte du rapport 2002 du Conseil d'Etat par 85 voix contre dix – on peut répondre par l'affirmative. Mais le soutien du législatif cantonal à ce document quadriennal (élaboré tous les six ans!) ne doit pas masquer des doutes, des nuances et des questions restées sans réponses.

## Constatez sans réfléchir

Les doutes? Ceux du groupe PopEcoSol d'abord. Estimant que le rapport avait le tort de «*beaucoup constater mais sans réfléchir sur les causes et les conséquences*» de la situation actuelle, son porte-parole, François Bonnet, a proposé de le renvoyer devant une commission ad hoc. Histoire d'ajouter à la photographie une vision prospective. Peine perdue: au vote, aucun élu des trois partis gouvernementaux ne l'a suivi sur la piste d'un «*rapport moins économiste et plus politique*».

Mais les doutes n'ont pas été l'apanage des seuls députés des petits partis de gauche. A droite, tant Jean-Gustave Béguin (lib-PPN) que Gilles Pa-



L'écologiste François Bonnet a vainement demandé le renvoi du rapport devant une commission ad hoc. PHOTO GALLEY

villon (rad) ont fait part de leur perplexité quant à la mise sur pied d'un observatoire du territoire. Dans les rangs socialistes, Pierre Bonhôte a constaté, avec regret, que le rapport se gardait bien de faire des propositions. Pourtant, a-t-il poursuivi, le canton

de Neuchâtel, même à l'écart d'une aire d'influence, a des atouts à faire valoir. Il doit notamment affirmer son image urbaine, en développant une agglomération urbaine de 120.000 habitants, englobant les deux sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds - Le

Locle. Et, avec ça, des transports publics sur deux axes: Haut-Bas via un métro, ouest-est via le Littorail.

## Pas un superservice

Des propos qui ont évidemment réjoui Pierre Hirschy. Tout en répondant aux critiques concernant le manque de vision prospective du rapport («*elle apparaîtra dans le programme de législature de juin prochain*»), le conseiller d'Etat en charge de la Gestion du territoire a admis que l'évolution future irait dans ce sens. «*Mais nous n'allons négliger ni le développement durable ni les activités de protection*», a-t-il assuré. Il a également promis que l'observatoire évoqué dans le rapport ne serait pas un «*superservice*», mais la réunion de forces existantes.

Tout en rejoignant les intervenants sur en tout cas un point: Neuchâtel ne sera jamais qu'une zone périphérique. Reste que de ce constat, tout le monde ne tire pas les mêmes conclusions. Si les radicaux ont dit leur attachement à la promotion économique et aux transports individuels (rejoins en cela par les libéraux, par ailleurs soucieux d'entretenir le dynamisme cantonal), les socialistes ont mis l'accent sur le renforcement interne. Quant au conseiller d'Etat Pierre Hirschy, rendu inquiet par le vieillissement de la population neuchâteloise, il a surtout souhaité voir les jeunes assurer la relève. /SDX

# L'Institut neuchâtelois redéfinit sa vocation

**Hommage ■ Le prix 2002 a été décerné à un couple d'éditeurs**

La remise du prix de l'Institut neuchâtelois 2002 à Gilles et Marie-Claire Attinger, éditeurs, et la sortie de l'ouvrage «*A cordes et à vents*», de Claude Lebet, ont fait l'objet de la fête qui a rassemblé samedi à l'aula de l'Université un large auditoire (nos éditions du 14 et 15 mars).

La conférence de Michel Schlup sur le thème «*Fausse adresses, contrefaçons et livres prohibés: la face cachée de l'édition neuchâteloise*» a tenu le public sous le charme, le souffle coupé d'étonnement parfois. Avec Beethoven, Dvorak et Piazzola, le trio Animae a apporté la respiration musicale adéquate.

Auparavant, l'Institut a tenu son assemblée générale. Quelle est aujourd'hui l'image de l'Institut, médiatiquement parlant? Quel rôle une telle institution doit-elle jouer dans la société actuelle? C'est sur ces interrogations que Michel de Montmollin, éminent président sortant après dix ans d'activité, a passé la main, samedi, à Jean-Pierre Jelmini, historien, prix de l'Institut 1993.

«*Cette nouvelle tâche, nous allons l'accomplir ensemble...*» a dit Jean-Pierre Jelmini en remerciant l'assemblée pour la confiance qui venait de lui être témoignée. «*Très rares sont les personnalités qui réunissent à dose égale l'humour et cet esprit de finesse qui permet de saisir les problèmes à demi-mot et de les réorienter. Par son charisme, ce don de fraternité, Michel de Montmollin a personnalisé et maintenu le cap de l'Institut.*»

## Miroir extérieur

Afin de tendre un miroir extérieur à l'Institut, le comité s'est approché de la Haute Ecole de gestion. Le professeur François Courvoisier a suggéré d'entreprendre une réflexion, et Laurence Flückiger a été chargée d'effectuer un sondage d'opinion auprès des membres.

Geneviève Roulet, présidente de la commission culture et jeunesse, qui a conduit avec efficacité plusieurs générations d'étudiants sur les chemins variés du Pays de Neuchâtel, a souhaité prendre quelque distance. Elle a passé le témoin à Marie-Paule Droz, professeure. /DDC



Le président Michel de Montmollin remet la distinction à Marie-Claire et Gilles Attinger. PHOTO GALLEY

# Oui à l'envol de «Petite Abeille»

Six jours après le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, le Grand Conseil autorise «Petite Abeille» à prendre son envol. Hier, il a accepté à une très large majorité (73 voix contre six) le crédit de plus de 12 millions de francs destiné à la construction d'un bâtiment, dans la métropole du Haut, pour la police cantonale, les juges d'instruction et le Service d'incendie et de secours (SIS) des Montagnes neuchâteloises. Le 2 octobre de l'an

dernier, il avait déjà accepté un crédit d'étude de 625.000 francs pour le même objet. Ce crédit, qui représente 49% du montant total, n'a été contesté que par une petite frange du législatif cantonal, recrutée dans les rangs libéraux-PPN et dans ceux de PopEcoSol. Si une partie de ces derniers se sont abstenus au vote final, sept libéraux l'ont franchement refusé. A l'instar de leur porte-parole, Francis Monnier, ils n'ont pas obtenu des réponses suffisam-

ment pointues à leur goût sur les frais de fonctionnement prévus. «*Le canton de Neuchâtel a-t-il encore et toujours les moyens d'alourdir sa dette?*», s'est interrogé le député de Dombresson.

## Un aboutissement

Pour les socialistes, les radicaux et la majeure partie de PopEcoSol, en revanche, pas question de renvoyer à plus tard un «*beau et bon projet*» (Jean-Pierre Veya, POP), qui est aussi un aboutisse-

ment et le fruit d'une «*excellente collaboration*» entre La Chaux-de-Fonds et le canton, mais aussi entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle. «*L'esprit de clocher a perdu du terrain*», s'est réjoui ce même Jean-Pierre Veya. Quant au radical Yves Morel, il a estimé, contrairement aux libéraux, que la plupart des critiques émises en octobre dernier avaient été prises en compte. D'où le soutien des siens au futur bâtiment de la rue Louis-Chevrolet. /sdx

# Pourquoi pas tous les magasins?

**Assermentations.** Deux nouveaux députés ont fait leur entrée dans l'hémicycle. L'é-

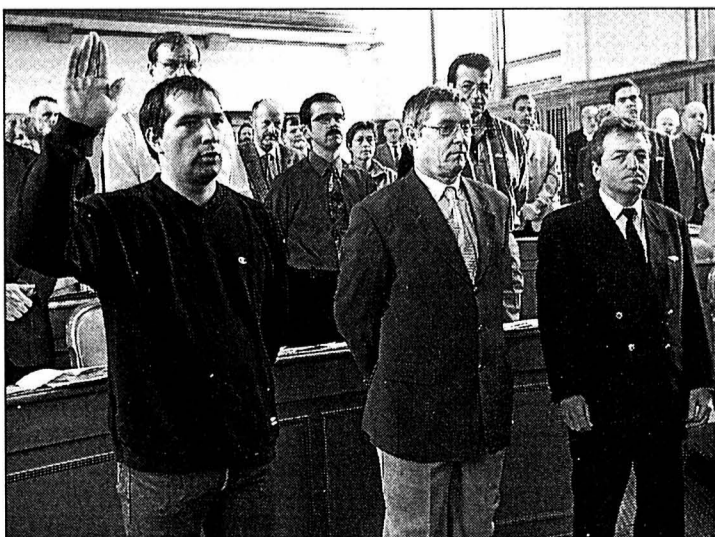
cologiste Hubert Jenni (La Chaux-de-Fonds) et le libéral-PPN Roland Walter (Vaumar-

cus) ont été assermentés hier. Ils remplacent respectivement Francine John (La Chaux-de-Fonds) et Frédéric Meisterhans (Boudry), tous deux démissionnaires.

**Coefficient fiscal.** C'est sans opposition que le Grand Conseil a approuvé un décret fixant l'impôt cantonal direct dû par les personnes physiques à 1.00 dès le 1er janvier 2002. Cette décision a pour but d'éviter un vide juridique en la matière, mais ne remet pas en cause les calculs déjà effectués. C'est d'ailleurs sur la base de ce coefficient qu'ont été évaluées les recettes fiscales inscrites au budget 2002. Pas question, en revanche, de fixer systématiquement ledit coefficient toutes les années au moment du dé-

bat sur le budget. Un amendement puis un postulat PopEcoSol allant dans ce sens ont été refusés.

**Magasins.** La proposition du Conseil d'Etat de limiter l'autorisation d'ouverture tardive pendant la période d'Expo.02 aux magasins proposant des objets touristiques ne plaît pas aux députés libéraux et radicaux. Dans une interpellation déposée hier, ils demandent d'autoriser tous les commerces à ouvrir du lundi au samedi jusqu'à 22 heures et le dimanche jusqu'à 17 heures. Sans restriction d'assortiment. Cette compétence lui est expressément réservée par l'article 18 de la loi sur la police du commerce, rappellent les interpellateurs. /sdx



Les nouveaux députés, Hubert Jenni (à gauche) et Roland Walter. PHOTO GALLEY

# La nanorévolution en marche

**Entreprises ■ Réunions à Neuchâtel pour penser l'avenir**

Le monde des nanotechnologies masque-t-il une nouvelle bulle spéculative? En attendant une réponse à cette question, le Conseil des Ecoles polytechniques fédérales (Cepf) rappelle que «*la Suisse se trouve au premier rang de la recherche et du développement dans le domaine du nanomètre*». Le programme TOP Nano 21 est un poids lourd, dont le budget pèse 62 millions. Une affaire rentable? «*Dans plusieurs domaines, la Suisse détient un avantage considérable*», ce qui devrait se concrétiser par «*l'ouverture d'un énorme marché potentiel*», affirmait Thomas Hinderling, administrateur délégué du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (Csem), dans un rapport publié en août dernier par SWX Swiss Exchange et le groupe zurichois STCG. Et il ajoutait: «*Il y a encore fort à faire pour que la*

Suisse maintienne cette excellente position».

A commencer par mettre autour d'une table des chercheurs, des industriels et des investisseurs, comme à Neuchâtel aujourd'hui en fin d'après-midi. Un First Tuesday intitulé «*Nanotechnologie, aujourd'hui une mode, demain une révolution*», avec une présentation de quatre entreprises de la région (Colibrys, CSM Instruments, Nanoworld et Seyonic), des conférences avec Thomas Hinderling (Csem), Sven von Dombrowski (STCG), Aymeric Salin (Nano dimension venture capital) et Suren Erkmann (Icast). Une table sur laquelle soufflera peut-être, comme dans les versions précédentes, un esprit de curiosité informelle. /fog

Programme complet: [www.rezonance.ch](http://www.rezonance.ch)